



## Points de contrôle additionnels dans les régions du Québec

Sainte-Julienne, jeudi 2 avril 2020 – Le gouvernement du Québec informe la population que depuis le 1<sup>er</sup> avril à midi, des points de contrôle additionnels seront déployés aux abords et à l'intérieur de quatre nouvelles régions du Québec dont la MRC de Montcalm. Cette mesure fait suite aux directives de la Direction de la santé publique et vise à limiter les déplacements non essentiels et, ainsi, à protéger la population quant à la COVID-19.

Les mesures instaurées ne visent pas les activités qui permettent d'obtenir et de fournir des soins et des services de santé, ni celles qui assurent le soutien humanitaire et les services essentiels pour la continuité de la chaîne d'approvisionnement de l'ensemble des régions du Québec.

Merci à tous de respecter ces directives.

Pour en savoir davantage sur cette annonce de la Sécurité publique consultez le lien suivant : [sécurité publique points de contrôle](#)



- 30 -

Source : Amélie Huneault  
Chef des communications  
[amelie.huneault@sainte-julienne.com](mailto:amelie.huneault@sainte-julienne.com)  
450 831-2688, poste 7163 | [www.sainte-julienne.com](http://www.sainte-julienne.com)